

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **vendredi 20 juin 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le vingt juin
À 15 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17

Présents : 11

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Madame Catherine CERVONI, Monsieur Christian JANOT

ABSENTS :

Madame Martine VERNHES, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

POUVOIRS :

Monsieur Alain ROUSSET donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN

N°20_200625

Objet : Création d'un poste non
permanent – Contrat de projet : Accès
Vers et Dans le Logement (AVDL)

Date de la convocation : 16/06/2025

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par
Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250620-200625_20-DE
Reçu le 23/06/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumbr=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323631333030343132,O=CCAS AUBAGNE,C=FR
23/06/2025

Délibération n°20_200625 :**Objet : Création d'un poste non permanent – Contrat de projet : Accès Vers et Dans le Logement (AVDL)****Rapporteur :** Madame Julie GABRIEL**EXPOSE :**

Dans le cadre de l'accompagnement des publics en difficulté à l'accès ou au maintien dans le logement, notre structure a répondu à un appel à projet lancé par l'État pour la mise en œuvre du dispositif Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL).

Ce projet a été retenu et bénéficie d'un financement de l'État, permettant le recrutement d'un professionnel dédié à cet accompagnement social.

Afin de mettre en œuvre ce projet, il est proposé de créer un poste non permanent dans le cadre d'un contrat de projet, pour une durée d'un an, renouvelable jusqu'à quatre fois, selon la durée du financement. Ce type de contrat est adapté aux missions ponctuelles liées à un projet précis, sans création de poste permanent.

Ce poste permettra de :

- répondre aux objectifs fixés dans le cadre de l'appel à projet,
- accompagner les publics ciblés vers ou dans le logement,
- agir en prévention des expulsions locatives sur notre territoire.

Cette délibération propose la création du poste :

- Chargé(e) de mission Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L332-24 et suivants,

VU le Code de l'action sociale et des familles,

CONSIDÉRANT les orientations nationales en matière de prévention des expulsions et de développement de l'accompagnement vers et dans le logement,

CONSIDÉRANT le financement accordé par l'État dans le cadre du dispositif AVDL pour l'année 2025, renouvelable jusqu'à 48 mois,

CONSIDÉRANT la nécessité de renforcer les équipes afin d'assurer la mise en œuvre de l'accompagnement individualisé des ménages en difficulté dans leur parcours vers le logement ou leur maintien dans le logement ;

CONSIDÉRANT que la nature du projet justifie le recours à un contrat de projet à durée déterminée, en lien direct avec la durée du financement de l'État ;

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250620-200625_20-DE
Reçu le 23/06/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
23/06/2025

DÉCIDE:

ARTICLE 1 : DE CRÉER un emploi non permanent relevant de la catégorie A du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs afin de réaliser un accompagnement des personnes dans le cadre de mesures « AVDL » Accompagnement Vers et Dans le Logement.

La rémunération sera fixée par référence au cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, à laquelle les compléments de rémunération en vigueur seront susceptibles d'être ajoutés.

L'agent recruté assurera la fonction de travailleur social AVDL par contrat, en application de l'article L332-25 du Code général de la fonction publique, pour une durée de 12 mois, avec possibilité de renouvellement annuel jusqu'à 48 mois maximum.

Le contrat prendra fin au terme de la réalisation du projet pour lequel il a été conclu, à savoir :

- L'accompagnement social adapté pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des ménages en grande précarité ;
- La facilitation à l'accès, à l'installation et à l'appropriation du logement, son action s'articulant autour de :
 - La gestion globale du projet ;
 - L'accompagnement et le maintien dans le logement de personnes présentant des fragilités ;
 - La relation aux partenaires

ARTICLE 2 : DE MODIFIER le tableau des effectifs du C.C.A.S. ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil d'administration ou son représentant légal à signer tout document se rapportant à la présente délibération et permettant sa mise en œuvre effective ;

ARTICLE 4 : DE PRÉVOIR et inscrire les crédits nécessaires au chapitre 012 du budget principal des exercices concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20250620-200625_20-DE
 Reçu le 23/06/2025
 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
 er=211523KKN191,givenName=
 Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
 t,OU=0002 261300412,2.5.4.
 97=#0C0F4E545246522D323631
 333030343132,O=CCAS AUBAGN
 E,C=FR
 23/06/2025